

VILLE DE COURRIERESDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 2 octobre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 25 septembre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et publié sur le site de la commune.

Etaient présents : C. PILCH, B. MONTURY, F. THIBERVILLE, P. FROGET, D. JARRY, F. THERET, D. BLOCQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, A. LE ROUX, D. DROISSART, Patrick ROUSSEAU, D.IANONNE, P.COGET, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, A.C LELEU, O.VERGNAUD, M.OULD RABAH, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, M. PRODEO, E. LE TORIELLEC, J.DARLEUX, P. PICHONNIER, P. ROUSSEAU, J.M LHERNOULD, G.PAILLART.

Etaient absentes excusées et avaient donné procuration : E. HAURIEZ, E. LAMBERT

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33
Madame Maria FANION a été élue secrétaire de séance.

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX (23/89)

Madame JARRY explique qu'il est d'usage de réviser chaque année les tarifs relatifs à la location des salles municipales, à la location de vaisselle et aux opérations dans le cimetière communal.

PROPOSE les tarifs pour la location des salles, de la vaisselle et des opérations dans le cimetière communal à compter du 1^{er} janvier 2024 de la façon suivante :

OCCUPATION DES SALLES	TARIFS 2024	ARRHES
Salle de l'Harmonie		
1 jour	354 €	142 €
2 jours	594 €	238 €
3 jours	833 €	333 €
Salle Anne Frank		
1 jour	170 €	68 €
2 jours	280 €	112 €
3 jours	393 €	157 €
Salle du centre culturel		
1 jour	472 €	189 €
2 jours	723 €	289 €
3 jours	973 €	389 €
Salle du Travelling		
Forfait	482 €	193 €
Auditorium Médiathèque		
Forfait	358 €	143 €
Astreinte (coût forfaitaire)	90 €	
VAISSELLE		
Par couvert	0.85 €	
Verres	0.40 €	
Forfait ustensiles (sans vaisselle)	37 €	
CIMETIERE (opérations dans le cimetière)	TARIFS 2024	
Tarif des concessions		
Prix des concessions : 30 ans (1e m2)	94 €	
Prix des concessions : 15 ans (1e m2)	51 €	
Redevance dispersion de cendres	198 €	

Tarif d'occupation du caveau provisoire		
Droit d'entrée	6 €	
Prix par jour occupé	2 €	
Tarif d'une case de colombarium		
Concession pour 30 ans	1033 €	
Renouvellement concession pour 30 ans	283 €	
Porte d'une case	196 €	
Tarif d'une caverne		
Concession pour 30 ans	1300 €	

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de tarifs.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Christophe PILCH

Voies et délais de recours

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant les nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.